



REVUE DE PRESSE DU 16/11/2016

- 1- Une convention de financement bancaire dans le cadre du crédit à la consommation, a été signée hier à Alger, par la Banque nationale d'Algérie (BNA) et Tahkout manufacturing company (TMC), elle est accordée aux particuliers pour l'acquisition des véhicules de marque Hyundai fabriqués localement par TMC. En vertu de cet accord, signé par le P-DG de TMC, Mahieddine Tahkout, et un responsable à la BNA, cette banque publique peut accorder des crédits qui peuvent atteindre jusqu'à 70% du prix du véhicule Hyundai fabriqué par cette société privée algérienne.

- 2- La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 1,61 milliard de dollars (md usd) sur les 9 premiers mois 2016, contre 1,95 md usd sur la même période de 2015 (-17,65 %), a appris l'APS auprès des Douanes. Mais les quantités importées ont peu baissé en s'établissant à 7,95 millions de tonnes (Mt) contre 8,14 Mt (-2,4%) à l'exception du bois dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

- 3- 17.000 affiliations volontaires, 34.000 employés déclarés à la sécurité sociale et plus de 20.000 échéanciers de paiement, enregistrés depuis le début de l'opération. Les employeurs auront jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour le règlement des cotisations sociales et déclarer leurs travailleurs sans s'acquitter des pénalités, a indiqué, hier, la directrice du recouvrement et du contentieux au niveau de la Caisse nationale des assurances sociales, Hind Nessah.

- 4- "Le potentiel économique entre l'Algérie et l'Allemagne et le prochain Salon mondial de la construction qui aura lieu à Munich, au mois de janvier 2017, ont été les deux points forts de la Journée d'information qui s'est tenue ce lundi à Sétif à l'initiative du conseil local de l'Ordre des architectes, en collaboration avec la chambre algéro-allemande du commerce et de l'industrie (AHK Algérie).



- 5- Les cours du pétrole rebondissaient hier matin en Asie, portés par des espoirs renouvelés quant à un accord sur une limitation de la production d'or noir à l'Opep. Vers 03h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en décembre, gagnait 82 cents à 44,15 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en janvier, gagnait 74 cents à 45,17 dollars. Les cours avaient plongé en séance lundi, victimes de la force du dollar et des incertitudes sur l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

- 6- Le cabinet Control Risks, spécialisé dans le conseil sur la sécurité dans le monde, et l'organisme de santé SOS International ont publié, hier, l'édition pour 2017 de leur carte mondiale des risques. L'Algérie est classée parmi les pays à haut risque. Destination à haut risque La carte évalue trois types de risque. Le premier est relatif aux dangers de voyager vers certaines destinations. L'Algérie est divisée en plusieurs régions, avec des risques variables, allant de "moyen" à "élevé".

- 7- Le tramway d'Alger a connu, hier matin, une interruption partielle du trafic à partir de 6h40 entre les stations Mimouni Hamoud et Café Chergui en raison d'inondation, indique un communiqué de la société d'exploitation des tramways (Setram). Le service est resté maintenu entre les stations Ruisseau-Mimouni Hamoud et Café Chergui-Dergana centre jusqu'à la reprise progressivement de l'exploitation à partir de 7h55, ajoute le communiqué.



A lire :

PLF 2017 : Tous pour surmonter la crise économique

Lors de la séance de débat qui a suivi la présentation du projet de loi par le ministre des Finances Hadji Baba Ammi, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le parlement Ghania Eddalia et des membres du gouvernement, des députés ont décrié les mesures prévues dans le projet de loi de finances, pendant que d'autres ont exprimé leur soutien appelant à la contribution de tous pour faire face à cette crise économique très ravageuse.

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont critiqué le recours aux "solutions de facilité" dans la gestion de la crise financière et économique, à travers les taxes supplémentaires prévues dans le projet de loi de finances 2017, appelant à la libération de l'économie des entraves bureaucratiques et de la corruption.

Mourad Senani, du Parti des travailleurs (PT), a estimé que le gouvernement a eu recours à des "solutions de facilité qui touchent le pouvoir d'achat du citoyen, une politique qui a commencé avec la loi de finances 2015 et se poursuit en 2017 par la création de nombreuses taxes imposées notamment aux produits énergétiques ce qui se répercutera négativement, a-t-il affirmé, sur les produits agricoles et les moyens de transport. Il y a également la taxe sur la valeur ajoutée qui est passée de 17 % à 19 %, a-t-il ajouté.

Nadia Yefsah, de la même formation politique, considère qu'il y a d'autres solutions possibles au lieu de ces mesures d'austérité qui interviennent pour saper tous les efforts déployés par l'Etat durant les dernières années.

"En dépit de la crise mondiale et le recul du prix du brut, il n'en demeure pas moins qu'il y a des solutions possibles et il n'est pas trop tard pour revenir en arrière", a-t-elle souligné. La députée a ajouté qu'au lieu de recourir à des "solutions de facilité", il est important de réunir la volonté politique pour le recouvrement des impôts et des droits douaniers.

Le député Mansour Abdelaziz a soutenu que le gouvernement doit s'orienter vers l'économie numérique pour consacrer la transparence et éradiquer la bureaucratie et le marché parallèle.

Il a estimé que la crise que traverse actuellement l'Algérie n'était pas seulement due à la chute des prix du pétrole mais également aux "politiques erronées adoptées et à la mauvaise gestion", ainsi qu'à l'absence d'évaluation des mesures prises par le passé au profit de l'économie".



Le député Rahou Missoum a qualifié les mesures contenues dans le projet de loi de "solutions d'apaisement conjoncturelles" qui traduisent l'absence d'une vision claire relative à la diversification de l'économie nationale, critiquant l'orientation du gouvernement durant "l'aisance financière vers l'investissement dans l'infrastructure au détriment de la diversification de l'économie".

Mohamed Chenouf (RND) a salué, de son côté, les dispositions prévues par le projet de loi, en particulier en ce qui concerne le maintien du soutien de l'Etat aux catégories vulnérables notamment la gratuité de l'enseignement et des soins, insistant sur la nécessité de "trouver des solutions pour récupérer les fonds importants qui circulent sur le marché parallèle". La députée Samira Kerkouche du FLN a appelé, pour sa part, à la conjugaison des efforts en vue de sortir le pays de la crise proposant une stratégie nationale de développement en vue de se mettre en harmonie avec le nouveau modèle économique.

Mme Kerkouche a salué la décision du gouvernement relative au recouvrement fiscal et la mise en place d'un fichier national destiné aux faibles et moyens revenus, ainsi que la préservation de la politique de soutien.

Le député Omar Boulifane du RND a estimé que l'année 2017 sera une année de "planification et de sagesse" appelant à "communiquer avec les citoyens en toute sincérité et sérénité".

Il a appelé le ministre des Finances à équiper et à moderniser les services chargés du recouvrement des impôts en vue de leur permettre de mener au mieux leurs missions.

Le même responsable a affirmé qu'il convient de mettre en place des mécanismes pour que les transferts sociaux arrivent à leurs destinataires. Outre le débat des mesures prévues par le projet de loi, les députés ont évoqué les questions et les problèmes locaux concernant notamment le gel des projets importants pour les citoyens, comme les hôpitaux et les routes, en raison de la réduction des dépenses publiques à laquelle a eu recours le gouvernement. Le débat reprendra mardi avant la réponse jeudi prochain du ministre des Finances aux préoccupations des députés.

-FIN-